

DEPARTEMENT DE LA SOMME

Arrondissement de Péronne

Canton de Roisel

Commune

de

BERNES

80240

Tél. Fax 03 22 86 69 17
Mél. mairie.bernes@laposte.net

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 mars 2013

18h 00

Présents : Melle JAMINON, Mrs DEMAY, FLEURY, LAVALARD, LOTELLIER, PREVOT,
SARGEANT, TOSCANO, TRUJILLO.

Excusé : ///

Absent : ///

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Le compte administratif 2012 est présenté par le Maire comme suit

Fonctionnement	Dépenses	149 913,15 €
	Recettes	157 300,16 €

	Excédent	7 387,01 €
Investissement	Dépenses	15 338,53 €
	Recettes	23 638,00 €

	Excédent	8 299,47 €

Ces chiffres se trouvent en concordance avec le compte de gestion dressé par le trésorier de Roisel-Péronne, comptable de la commune, et ont été vérifiés par la DRFIP (Direction Régionale des Finances Publiques).

Le Maire se retire comme la réglementation l'exige.

Sous la présidence du doyen d'âge, Monsieur John Sargeant, le compte administratif 2012 est adopté à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE

Compte-tenu des résultats antérieurs, le résultat global de clôture de fonctionnement s'élève à 77 062,29 €. Il est affecté de façon unanime commesuit

Affectation en réserve	(Cpte 1068)	34 527,62 €
Report en fonctionnement	(Cpte 002)	42 534,67 €

ZONES VULNERABLES AUX POLLUTIONS PAR LES NITRATES

Le Conseil est informé des arrêtés préfectoraux délimitant les zones vulnérables aux pollutions par les nitrates d'origine agricole dans le bassin Artois Picardie dont fait partie la commune.

RECONDUCTION D'UN CONTRAT DE TRAVAIL

Pour achever le travail de plâtrerie et de peinture à l'église, ainsi que le nettoyage du chantier, il est décidé de reconduire d'un mois (mars) le contrat de travail d'un des deux employés occasionnels.

TRAVAUX DE RENOVATION DE L'EGLISE

- 1) Le Président rappelle aux membres de l'assemblée délibérante le projet envisagé dès 2012 concernant **la sécurisation de l'installation électrique** de l'église pour un montant estimé à 14 857,00 € HT, soit 17 768,97 € TTC, correspondant au devis présenté par l'entreprise Noël Magnier de Moislains (Somme).

Le Conseil. Adopte le projet présenté

. Sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR

. Arrête le plan de financement suivant

- Subvention Etat DETR 20% du coût HT	2 971,00 €
- Fonds propres	14 797,97 €

- 2) Le Maire précise que **les travaux de vitrerie** s'avèrent urgents. Les vitraux disjoints risquent d'endommager les peintures nouvellement réalisées.

Un devis émanant de Claude Barré d'un montant de 32 086,71 € HT, soit 38 375,70 TTC, est soumis aux conseillers.

Le Conseil . Adopte le projet présenté

. Arrête le plan de financement suivant

- Emprunt	38 000,00 €
- Fonds propres	375,70 €

. Charge le maire de négocier auprès de deux organismes bancaires l'emprunt envisagé.

INFORMATIONS DIVERSES

La réforme des rythmes scolaires ne sera appliquée dans le regroupement scolaire de Bernes qu'à la rentrée scolaire de 2014.

Le regroupement des RPI de Bernes et de Tincourt est toujours à l'étude.

Le maire rapporte l'information communiquée par le Sous-Préfet de Péronne concernant les Contrats Avenir.

Le conseil est informé que le dossier de la ZDE (Zone de Développement Eolien) de Bernes devait être examiné ce 25 février 2013. La décision préfectorale devrait être prise en mars 2013 sur la réalisation de ce projet éolien.

La séance est levée à 22h 30.

Le Maire.

Jean TRUJILLO.